



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E62423

VALABLE JUSQU'AU 29/05/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/09/1982
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 15/06/2001
80 000

Raison sociale : ARNOLD FILS MENUISERIE CHARPENTE SCIERIE SARL

22 RUE DE LA CROIX
68820 KRUTH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 82 B 190

Téléphone : 03 89 82 24 71
Portable :

Fax :

Siret : 325 299 683 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2002 02 0

Site Internet : www.arnoldfils.fr
E-mail : contact@arnoldfils.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 109919971

Responsabilité légale :
ARNOLD FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 109919971

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	03/04/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/01/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.